



Les échos de

Saint-Cast Le Guildo



www.saintcastleguildo.com

N°
17

novembre 2009



Actions Sociales

INFORMATIONS SUR LE CCAS

Centre Communal d'Action Sociale

Mairie de Saint-Cast le Guildo

Hôtel de Ville
2 bis, rue de la colonne
22380 ST-CAST-LE GUILDO
TÉL. : 02 96 41 80 18
FAX : 02 96 41 98 08
mairie@saintcastleguildo.fr

SOMMAIRE

Infos sur le CCAS	p 2
Eau : Assainissement et réseau distribution	p 5
9 mesures pour le logement	p 6
Office de Tourisme	p 8
Infos municipales	p 10
État civil	p 12
Permis de construire	p 12
Infos pratiques	p 13
Actualité des associations	p 14
Rencontres commerçants et nouveaux arrivants	p 16
Solution Mots fléchés	p 16

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Jean FERNANDEZ

COMITÉ ÉDITORIAL :
M. Jean François GIRARD
M^{me} Catherine FOUCAULT-COULI-BALY,
M. Gérard VILT,
M^{me} Agnès DURAND

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE :
RAYURES ET POINTILLÉS
Le Kerpont
22130 SAINT-LORMEL
Tél. : 02 96 80 49 44
Fax : 02 96 80 49 45
E-Mail : illetooo@wanadoo.fr

IMPRESSION ET FAÇONNAGE :
Imprimerie PEIGNE
22100 DINAN
Tél. : 02 96 39 22 17
Fax : 02 96 85 42 27

Photo de couverture :
Visuel fourni par la Municipalité de Saint-Cast Le Guildo

Dépôt légal imprimerie 2005

SA DÉFINITION

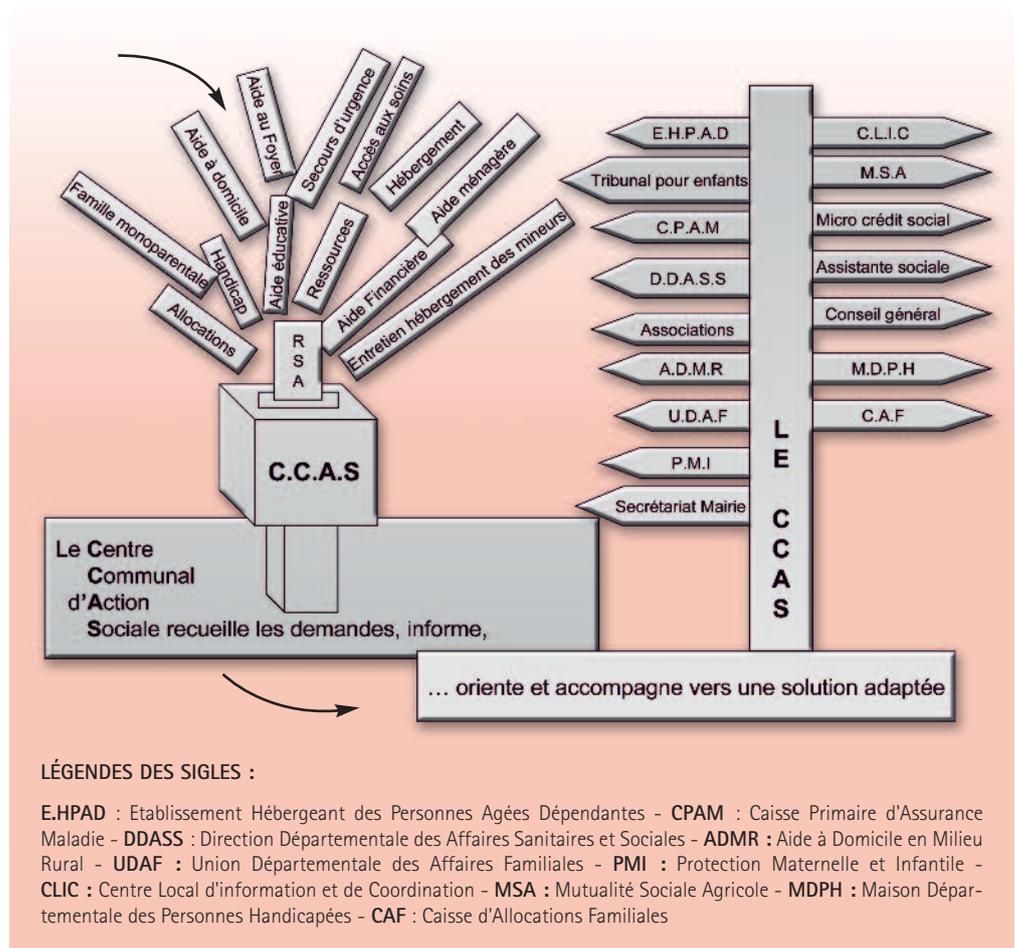
Le Centre Communal d'Action Sociale est un service public de proximité auprès des personnes âgées, des familles, des personnes handicapées et de la petite enfance.

SON RÔLE

• **accueil**
Permanences de Madame BRIENT Marie-Noëlle, Adjointe au Maire en charge des Affaires Sociales, le VENDREDI de 10 heures à 12 heures et les autres jours

sur rendez-vous sur simple demande.

• **information-conseil-orientation**
information - conseil - orientation vers les associations ou administrations compé-



Le CCAS est un service public de proximité auprès des personnes âgées, des familles, des personnes handicapées et de la petite enfance.



Actions Sociales

INFORMATIONS SUR LE CCAS (suite)

tentes (hébergement, aide ménagère, repas, scolarité, emploi, retour au domicile après hospitalisation...)

• **Constitution de dossiers**

(ex: RSA)

SA COMPOSITION

• **Président:**

- Jean FERNANDEZ

• **Membres:**

- Marie-Noëlle BRIENT

- Marie-Madeleine MICHEL
- Françoise BOLLAERT
- Bernadette CADOR
- Yves HERVE
- Jean Luc DUSFOUR
- Lolita ISERN
- Josette LEVAVASSEUR

• **Membres**

extérieurs:

- LEFEVRE Monique
- DECOENE Marie-Paule
- DEBRAY Nicole
- VILT Christine
- LE PORT Jean Claude

- FREVIL Francis
- LE GOAS Sylvie

Soucieux de répondre à un maximum d'attentes de la part des castins-guildo-céens, le CCAS aimerait recueillir vos souhaits, besoins et préoccupations dans tous les domaines concernés par l'action sociale.

Marie Noëlle BRIENT
Adjointe au Maire

TERTRE RIMBOURG



Le lieu en photo de couverture de ce journal? C'est à Saint-Cast le Guildo?..

Les uns vont dire non! les autres vont réfléchir et se dire après quelques minutes; "mais... mais c'est bien sûr! "les derniers, les voisins sans doute..., sauront! Et oui, c'est bien à Saint-Cast le Guildo, c'est le... Square du Tertre Rimbourg!

Après plusieurs mois de travaux, inauguré en juin 2008, il mérite d'être plus connu! D'où cette petite pub!

Certes ses bancs publics (on peut y fredonner du Brassens...), ses espaces fleuris (qui vont croître et embellir - Dame Nature et les horticulteurs des services techniques - s'en occupent), sont peut être plus attractifs au printemps/été, mais même en cette période, le détour par ces lieux sympathiques, au cours de promenade, à pied ou a vélo, vaut le coup! Pensez y!

Saint-Cast le Guildo, ce n'est pas seulement le Boulevard de la mer. La preuve!

Jean François GIRARD
Adjoint au Maire



**COUPON À DÉPOSER EN MAIRIE
DANS LA BOÎTE AUX LETTRES DU CCAS**

Vos suggestions : _____

Si vous le souhaitez, laissez nous vos coordonnées :

Nom : _____ Prénom : _____

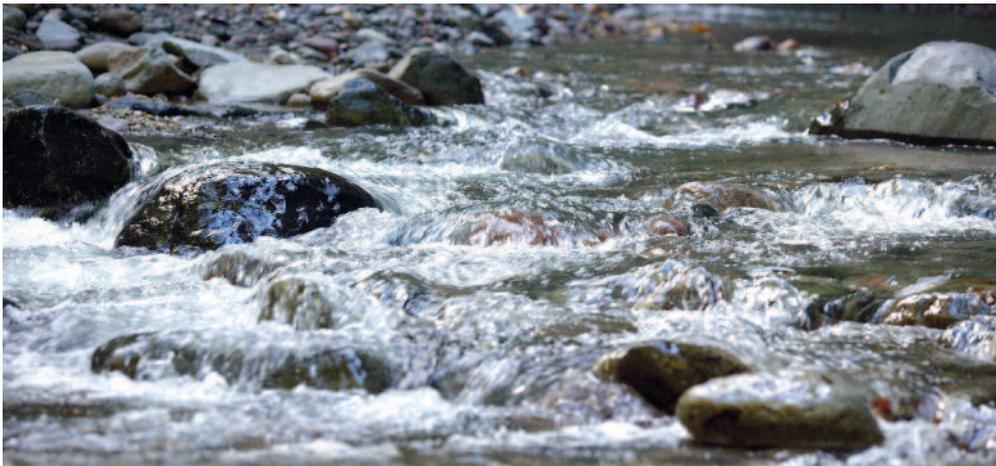
Adresse _____

Tél. : _____ @dresse mail : _____



Amélioration du système d'assainissement eaux pluviales sur la commune :

La commune a réalisé son schéma directeur pluvial en 2000-2001, l'actualisation de ce document porte cette année sur la mise en œuvre de l'implantation d'un réseau de collecte des eaux pluviales sur le secteur de la Garde.



© Pivoir

COLLECTE DES EAUX PROVENANT DES VOIRIES

Actuellement les écoulements se font en surface avec infiltrations pour partie en bordure de voirie sur les bandes enherbées. En domaine privé, les eaux s'écoulent à ciel ouvert ou sont reliées à des puisards d'infiltration. Dans le cadre de ce projet, n'est concernée que la collecte des eaux provenant des voiries; le raccordement des particuliers n'est pas envisagé, le principe de gestion à la parcelle étant conservé en domaine privé pour limiter

l'impact des rejets de temps de pluie sur la zone de baignade. La mise en place d'un ouvrage de décantation et de rétention des flottants en partie basse de réseau doit permettre d'abattre la fraction principale de pollution au niveau de l'exutoire de rejet sur plage.

LE PROJET GLOBAL

Le projet global comprend la mise en place de canalisations sous chaussée fonctionnant en gravitaire, avec mise en place de grilles de collecte des eaux de ruissellement, sur deux bas-

sins versants: le 1^{er} étant orienté Nord-Ouest vers la grande plage et le 2^e orienté Sud-Est vers la plage des Callots.

LES AXES RETENUS

Les axes retenus a priori pour la réalisation de ce réseau sont:

pour le premier bassin-versant:

- le boulevard de la Garde et la rue Alix avec exutoire au niveau de l'école de voile;
- la rue Alfred Marinier, la rue de la Corniche Ouest et la rue Auguste Goudé;

- la rue des Eaux, la rue d'Armor, la rue des Tennis et la rue des Bois;
- la rue Corniche de la Plage, la rue d'Ar Vro;

et pour le deuxième bassin-versant:

- la rue de la Corniche Est et partie de la rue de la Bouvette,
- la rue des Peupliers,
- la rue des Callots,
- la rue Traverse, avec exutoire dont la nature et l'emplacement précis restent à définir.

Compte tenu du coût important de cette opération, la réalisation sera répartie par tranches successives sur plusieurs années, et les reprises de voiries seront réalisées conjointement.

La tranche 2009 représente un coût d'environ 170 000 € HT, le démarrage des travaux étant prévu après les vacances de la Toussaint pour une durée de 2 mois.

Gérard VILT
Adjoint au Maire



Eau potable : Amélioration du réseau de distribution (24^e tranche)

La commune n'est rattachée à aucun syndicat, le service d'eau est exploité par VEOLIA au terme d'un contrat d'affermage.

LE RÉSEAU

Le réseau est constitué de 110 kilomètres de conduite principale et de 24,5 km de conduite de branchements. L'eau desservie provient du Syndicat Mixte de l'Arguenon-Penthièvre qui a délivré en 2008, 360 110 m³ à partir du réservoir de la Rocheven. L'ensemble du territoire communal est actuellement bien couvert par le réseau de distribution existant, la commune ayant entrepris lors des dernières programmations le renforcement de la structure principale.

24^e TRANCHE ANNUELLE

La 24^e tranche annuelle vise à d'une part à renforcer la structure du réseau sur plusieurs secteurs du territoire communal et d'autre part à renouveler une partie de son réseau fin d'améliorer la desserte aux abonnés. Les branchements en plomb seront repris jusqu'au compteur, avec remise en état des parcelles privées, sur les branchements en

PEHD, un simple manchonnage sera réalisé après le dispositif de branchement.

TRAVAUX PROJÉTÉS :

- Rue de la Croix Chauvel: avec l'urbanisation de ce secteur (création de lotissement), renforcement du réseau de distribution avec desserte défense incendie et reprise de 6 branchements existants;
- Rue de la Baillie: ce secteur est desservi par une vieille

canalisation en fonte grise; les travaux prévoient la mise en place d'une nouvelle canalisation PVC sur un linéaire de 470 mètres, avec reprise de 21 branchements, la création d'une antenne pour reprendre les branchements des parcelles n° 573 et 574 ainsi que la reprise par tubage de l'alimentation de la parcelle n° 380;

- Rue du Tertre de la Fontaine: ce secteur est desservi par une vieille canalisation en fonte grise; les travaux prévoient la mise en place d'une nouvelle canalisation PVC sur un linéaire de 200 mètres, avec reprise de 13 branchements ainsi que le poste de relèvement;
- Rue Duguay Trouin: ce secteur est sous-dimensionné par rapport à la demande en période estivale, une nouvelle canalisation PVC 90 mm de 130

mètres linéaires sera maillée avec le réseau existant sur la rue Anne de Bretagne et la rue Duguesclin;

- Boulevard de l'Arguenon: la canalisation existante fonte sur la R. D n° 786 sera remplacée par une canalisation PVC 63 mm sur un linéaire de 170 mètres, avec reprise de 9 branchements;
- Rue des Rochettes: pour faire aux travaux 2008, le projet prévoit la mise en place d'une canalisation 90 mm sur un linéaire de 150 mètres entre la rue des Burons et le poteau incendie avec reprise de 13 branchements;

Le remplacement de branchements en plomb prévu à la 23^e tranche a été reporté à la 24^e tranche, et sera réalisé au cas par cas en accord avec les propriétaires avant intervention.

La tranche 2009 représente un coût d'environ 165 000 €, le démarrage des travaux est prévu à partir de fin octobre pour une durée de deux mois.

Gérard VILT
Adjoint au Maire





LOGEMENT : 9 MESURES CLÉS POUR 2009

Chacun connaît l'équation foncière à Saint-Cast le Guildo : des terrains chers, autant de freins à l'installation des foyers modestes, jeunes actifs en particulier.

Le Plan de Relance Gouvernemental, le Grenelle de l'Environnement ont renforcé les mesures de soutien à l'accession à la propriété et à la rénovation de l'habitat.

Ainsi, si vous avez envie de devenir propriétaire, si vous cherchez à faire un investissement et pour réduire vos charges, vous souhaitez réaliser des économies d'énergie, PROFITEZ-EN, c'est le moment !

Au-delà des projets communaux en cours :

- 5 logements locatifs à Saint-Cast-Bd de Penthièvre (gérés par SA HLM « La Rance »)
- 12 logements locatifs au Guildo-Rue St-Eniguet (gérés par Office HLM Côtes d'Armor Habitat)
- 4 accessions à la propriété Rue St-Eniguet (géré par Armor Habitat)

des réponses individuelles sont possibles.

L'État, le Conseil Général, la Commune contribuent à ces

9 dispositifs qu'il apparaît peut-être pertinent de rappeler ci-après :

1. ACHETER UN LOGEMENT POUR Y VIVRE : LE PRÊT À 0 %

Le prêt à 0 %, ou prêt à taux zéro, vous aide à acheter ou construire votre résidence principale. Il finance une partie de votre projet et vient en complément des autres prêts dont vous avez besoin. Comme vous ne payez pas d'intérêt sur son montant, il

allège vos mensualités de remboursement.

Le plan de relance a prévu :

- le doublement du prêt à 0 %
- l'augmentation de la durée de remboursement
- des conditions de remboursement plus favorables dans les zones les plus chères

2. LE PASS-FONCIER

La ville a adopté le principe du Pass-Foncier sur la Commune (délibération du Conseil Municipal en date du 31 mars 2009).

Il s'appliquera, notamment, aux quatre terrains zone Bel-Air à Notre Dame du Guildo, rappelé en introduction de ce propos.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Messieurs VIGUEUR ou ALANDI, conseillers en habitat d'Armor Habitat au 0296940472

Le Pass-Foncier est un dispositif d'accession à la pro-

priété mis en place par l'État et les partenaires sociaux du 1 % logement pour acheter un logement neuf : une maison ou un appartement.

Avec le Pass-Foncier, le « 1 % logement » achète le terrain à votre place, et le met à votre disposition pour y construire votre maison. Pour financer la maison, vous bénéficiez des prêts classiques : prêt à 0 %, Prêt à l'accession sociale (PAS) prêts de votre banque.

3. LA MAISON POUR 15 EUROS PAR JOUR

Pour l'achat d'une maison avec un PASS-FONCIER, les remboursements s'élèvent à 15 euros par jour pour un ménage de 4 personnes dont les revenus sont d'environ 2000 € par mois.

4. LA LOCATION-ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

La location-accession à la propriété vous permet de



Le Plan de Relance Gouvernemental, le Grenelle de l'Environnement ont renforcé les mesures de soutien à l'accession à la propriété et à la rénovation de l'habitat.



Le dossier du mois : Habitat, soutiens à l'accession et à la rénovation



© Photoair

devenir propriétaire de votre logement neuf après une période en tant que locataire. Votre vendeur, qui sera d'abord votre bailleur, est un opérateur (organisme HLM, promoteur privé...) qui utilise le Prêt social de location-accession (PSLA) pour financer la construction ou l'acquisition du logement. Ce prêt est assorti d'avantages fiscaux et ouvre droit à l'Aide personnalisée au logement (APL) que vous soyez locataire ou propriétaire.

Le plan de relance a prévu :

- lors de la « levée d'option » vous pouvez bénéficier du prêt à 0 % doublé si vous êtes le premier occupant (logement neuf). Ainsi, vos mensualités ou la durée du prêt utilisé sont réduites.
- les plafonds de ressources à respecter pour bénéficier du PSLA sont augmentés. Ils sont maintenant égaux à ceux du prêt à 0 %.

5. LES ÉCO-AIDES

Si vous construisez ou achetez un logement neuf économe en énergie, vous pou-

vez bénéficier d'aides mises en place en 2009 par le Grenelle Environnement pour favoriser l'habitat durable: une majoration du prêt à 0 % (jusqu'à +20 000 €), une majoration du crédit d'impôt sur vos intérêts d'emprunt (40 % par an pendant 7 ans) et une exonération possible de la taxe foncière (50 % ou 100 % pendant 5 ans).

6. LA RÉDUCTION D'IMPÔT "SCELLIER"

Si vous investissez dans un logement neuf pour le louer, vous pouvez déduire de votre impôt sur le revenu 25 % de votre investissement. L'avantage fiscal est encore plus important si votre locataire a des revenus modestes. Appllicable dès 2009, la réduction d'impôt « Scellier » se substituera aux dispositifs « Robien » et « Borloo populaire » en 2010.

La réduction « Scellier » est de 25 % jusqu'au 31 décembre 2010. Après, elle passera à 20 %.

7. L'ÉCO-PRÊT À TAUX ZÉRO

L'Éco-prêt à taux zéro est une mesure du Grenelle Environnement qui vous aide à rendre votre logement plus économe en énergie ou plus écologique. D'un montant de 30 000 € maximum, et sans intérêts, il vous permet d'entreprendre des travaux importants pour mieux isoler votre habitation, moderniser son système de chauffage ou recourir aux énergies renouvelables.

En 2009 et 2010, il vous est possible de cumuler l'Eco-prêt à taux zéro avec le crédit d'impôt développement durable, si le revenu fiscal de votre foyer n'excède pas 45 000 €.

À noter: l'Eco-prêt à taux zéro peut aussi financer à hauteur de 10 000 € les travaux d'assainissement requis par le service public d'assainissement non collectif (SPANC).

8. LE CRÉDIT D'IMPÔT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Jusqu'au 31 décembre 2012, vous pouvez déduire de votre impôt sur le revenu entre 25 et 50 % des dépenses engagées pour diminuer la consommation d'énergie de votre logement ou rendre son système de chauffage plus écologique. C'est une aide mise en place par le Grenelle Environnement pour favoriser l'habitat durable.

À noter: Si votre logement est neuf, le crédit d'impôt

développement durable est aussi cumulable avec les éco-aides.

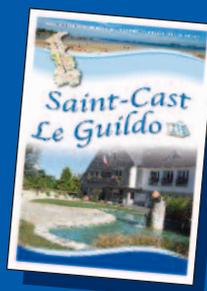
9. L'ÉCOSUBVENTION DE L'ANAH

Vous êtes propriétaire de votre logement et vous souhaitez réduire vos factures énergétiques. Dans le cadre du Plan de relance, vous pouvez bénéficier d'une écosubvention pour vos travaux de rénovation thermique. Cette aide peut vous être attribuée par l'Agence nationale de l'habitat (Anah), sous conditions de ressources.

Pour en savoir plus :

- www.logement.gouv.fr
- www.relance.gouv.fr
- www.uesl.fr
- Allo Service Public 3939 (coût d'un appel local)
- www.maison-15euros.info
- www.union-habitat.org
- www.developpement-durable.gouv.fr
- www.impots.gouv.fr/
- www.logement.gouv.fr/
- www.ademe.fr

Jean-François GIRARD
Adjoint au Maire



La date limite d'envoi des articles pour le journal municipal de Février est

LE LUNDI 11 JANVIER 2010

à l'adresse suivante :

mairie@saintcastleguildo.fr



BILAN D'UNE SAISON 2009 ATYPIQUE

Chaque année, les institutions touristiques dressent leur traditionnel « bilan de saison ». L'exercice devient chaque année plus difficile, tant les critères pour qualifier une « bonne » saison d'une « mauvaise » saison sont nombreux et variables d'un professionnel à l'autre.



© Hamton

La crise économique a eu au moins un effet positif sur le tourisme en Bretagne : les français sont davantage restés sur le territoire national

2009 ÉTAIT UNE SAISON ATYPIQUE.

D'abord, parce que c'était l'année de la mise en service du nouveau « Saint-Cast-Port d'Armor » et des festivités liées au Tour de France à la Voile

Ensuite, parce que la fréquentation de la station a connu des « pics » et des « creux » quasiment inversés par rapport aux saisons passées : Habituellement morose, la 1^{re} quinzaine de juillet 2009 semble avoir été fructueuse pour les hébergements et les commerçants. On pourrait penser à un « effet port », mais ce phénomène a été observé dans l'ensemble des départements voisins. À l'inverse, passé le 14 juillet,

les professionnels ont tous ressenti une baisse d'activité par rapport aux années précédentes. Difficile d'expliquer cette tendance ; peut-être est-ce le résultat de politiques promotionnelles pratiquées par les hébergements pour remplir davantage à cette période – les nuitées les plus chères étant celles du 14 juillet au 15 août.

Au mois d'août, on a pu observer une stabilité de la fréquentation des hébergements, en partie grâce à une météo plus favorable qu'au mois de juillet.

Le mois de septembre a également bénéficié d'un ensoleillement satisfaisant, ce qui a permis de prolonger la saison dans la station.

2009 : LES NOUVEAUX COMPORTEMENTS DES TOURISTES

On peut résumer les grandes tendances de cette saison 2009 en quelques mots :

- Les Français sont moins partis en vacances
- Ils fragmentent leurs séjours de plus en plus (plus souvent, moins longtemps)
- Leur budget vacances diminue (recherche de « bons plans », d'hébergements gratuits chez les parents ou amis, moins de plats commandés au restaurant ; réduction des déplacements en particulier vers l'étranger)
- Les étrangers ont moins voyagé en France (Crise économique, taux de

change de la Livre sterling moins favorable)

- Les touristes réservent de plus en plus tardivement, et recherchent en permanence des promotions
- Les touristes utilisent de plus en plus Internet pour préparer leur séjour

La crise économique a eu au moins un effet positif sur le tourisme en Bretagne : les français sont davantage restés sur le territoire national, ce qui a compensé une partie de la baisse de la fréquentation étrangère.

Cependant, cette saison touristique n'a pas été ressentie de la même façon par tous les acteurs touristiques. Certains d'entre eux, principalement l'hôtellerie de plein air, ont subi de plein fouet la baisse de fréquentation étrangère (britannique)

Le saviez-vous ?
Depuis de mois de septembre, tous les mardis matins un marché est installé place de l'église à Notre Dame du Guildo.
Venez le découvrir !



Les INFOS de l'Office du tourisme : www.saintcastleguildo.com

niques et néerlandais notamment).

D'autres acteurs économiques tels que les commerces de prêt-à-porter, et certains commerces situés au Quartier de l'Isle ou à Notre-Dame du Guildo ont vu leur chiffre d'affaire baisser.

À l'inverse, plusieurs restaurateurs, et cafés sont satisfaits de cette saison.

COMMENT PRÉPARER AU MIEUX LES SAISONS À VENIR ?

Malgré cette évolution imprévisible du comportement de la clientèle touristique, Saint-Cast le Guildo fait partie des stations balnéaires costarmoricaines qui conservent une fréquentation touristique correcte en 2009 :

- Grâce à l'apport d'une clientèle nombreuse de résidents secondaires
- Grâce à une offre d'hébergement marchand au rapport qualité/prix croissant. Soulignons les efforts croissants des professionnels de l'hébergement qui adhèrent au « Plan Qualité Tourisme » national (1 hôtel et 3 campings labellisés « qualité Tourisme » pour le moment).
- Grâce aux retombées médiatiques extraordinaires liées à l'ouverture du nouveau port de plaisance, qui ont eu un effet significatif sur la notoriété de la station ;
- Grâce à la proximité géo-



© Hamon

Le budget vacances des français diminue

graphique de sites touristiques majeurs (St Malo, Cap Fréhel, Mont St Michel, Dinan, Dinard, Cancale, Erquy...) mais parfois sur-fréquentés : Saint-Cast-le Guildo présente l'avantage d'être un lieu de séjour central, sans les inconvénients de la surpopulation pouvant être ressentie à St Malo par exemple.

- Grâce à une offre d'animations importante (gratuites pour la plupart) et de loisirs variés, qui permettent de fixer la clientèle dans la station (en particulier les familles).
- Grâce enfin aux efforts de communication et promotion entrepris par l'Office de Tourisme depuis plusieurs années et qui seront poursuivis

L'enjeu des prochaines saisons est de savoir s'adapter aux nouveaux comportements des touristes :

- Proposer une offre d'hébergements et de loisirs adaptée à la fréquentation

hors saison (prix promotionnels, courts séjours, activités de plein air axées sur le bien-être)

- Etre plus (et mieux) présents sur Internet (vers le « web 2.0 »)
- Aller vers toujours plus de qualité (accueil, équipements...) en étant à l'écoute de nos clients
- Soutenir la fréquentation estivale (animations, rapport qualité-prix)
- Changer l'image de Saint-Cast-le Guildo, et communiquer sur son nouveau dynamisme

VERS UN « SCHÉMA LOCAL DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE »

La Municipalité et l'Office de Tourisme souhaitent fédérer les acteurs touristiques pour que nous définissions, tous

ensemble, une politique touristique commune, dans laquelle chacun puisse se retrouver : faire de Saint-Cast-le Guildo une station dynamique, « Quatre Saisons », tournée vers la mer. Un comité de pilotage composé d'élus, de professionnels du tourisme et d'habitants de la station sera bientôt chargé d'établir un diagnostic de l'activité touristique à Saint-Cast-le Guildo, associé à un plan d'actions précis pour faire face aux nouveaux enjeux du tourisme.

Car définitivement, le tourisme n'est plus une affaire de hasard.

Jean-Pierre VALÈS
Président
Emilie GAUTREAU
Responsable

Borne interactive : le Publiosque surfe sur la proximité

Après 30 ans comme responsable informatique, Bernard QUIVIGER, buraliste à Saint-Cast le Guildo, a inventé le Publiosque, une borne interactive d'accès gratuit diffusant de la publicité locale et permettant en contrepartie d'accéder gratuitement à l'indispensable du net. ARMOR IP est la société qui commercialise ce nouvel outil.

Pour l'instant, le Publiosque est en phase d'expérimentation et sa commercialisation a démarré le 15 juillet 2009 « dans un triangle Saint-Cast, Dinan, Lamballe ».

Contact : Armor IP-2 Place de la Libération - 22380 SAINT-CAST LE GUILDO Tel : 09.50.54.83.11 www.armor-ip.com





Informations Municipales

ENQUÊTE PUBLIQUE relative à la suppression du sectionnement électoral

Cette enquête publique prescrite par Madame la Sous-Préfète de DINAN s'est déroulée du 17 août au 17 septembre 2009. Le dossier a pu être consulté auprès du service d'accueil de l'Hôtel de Ville de Saint-Cast et de la Mairie Annexe du Guildo. L'enquête a été clôturée le 17 septembre 2009. (cf. ci-après le rapport du commissaire enquêteur.)

"Bilan des remarques et des observations :

Onze personnes sont venues pour inscrire une observation sur le registre d'enquête en Mairie de Saint-Cast et sept personnes en Mairie Annexe du Guildo.

Au total seize observations ont été inscrites. Neuf sont favorables, Six souhaitent un référendum et Une est opposée au changement.

Avis et conclusions du Commissaire Enquêteur :

Les deux anciennes communes, Saint-Cast et Notre Dame du Guildo ont décidé de fusionner en une seule commune, suite à un référendum organisé en 1971. Il y a donc maintenant 38 ans ! Il est donc temps d'aller vers une fusion totale, c'est l'avis aussi de la majorité des habitants qui se sont déplacés.

Aujourd'hui le conseil municipal demande la suppression du sectionnement électoral suite aux difficultés rencontrées lors du dernier scrutin de 2008. Cette suppression permettra de constituer des listes comprenant des éléments de Saint-Cast et du Guildo et d'avoir des élus sur l'ensemble du territoire, ce qui n'a pas été le cas aux dernières élections.

L'enquête publique réalisée n'a mobilisé que très peu d'habitants, vraisemblablement parce qu'ils considèrent qu'ils font partie de la même commune depuis toujours et qu'il est naturel qu'il n'y ait qu'un régime électoral.

Cependant il apparaît que les habitants connaissent mal le nouveau mode de scrutin qu'il leur sera proposé, notamment

au niveau de Notre Dame du Guildo où une inquiétude sur leur représentation au sein des futurs conseils municipaux est ressentie. Dans le cas de la suppression du sectionnement électoral une information devra être faite auprès d'eux par la municipalité. Par ailleurs, ils se demandent si le bureau de la mairie annexe sera maintenu, sujet non évoqué dans le projet de la suppression du sectionnement électoral.

Certains habitants ont demandé que cette suppression se fasse après référendum, il est peu probable que la population se mobilise pour cette consultation, du moins celle de Saint-Cast qui ne s'est pas beaucoup sentie concernée par le sujet.

Conclusions :

L'enquête menée à Saint-Cast le Guildo, à l'occasion de la suppression du sectionnement électoral, s'est déroulée sans incident. Nous n'avons rencontré aucune difficulté particulière.

Avis : Le Commissaire Enquêteur a donné un avis favorable à la suppression du sectionnement électoral de la commune de Saint-Cast le Guildo. Il a transmis son rapport ainsi que ses conclusions à M^{me} la Sous-Préfète de DINAN, laquelle prendra la décision."



NOUVEAU A SAINT-CAST

Services à la personne en entretien parcs et jardins

Professionnel agréé. Bénéficiez d'un taux de TVA à 5,5%

Crédit d'impôts ou réduction fiscale de 50%

Thibault HAMON - 10 rue des Bignons - 22380 SAINT CAST LE GUILDO



Les grands chantiers de Saint-Cast Le Guildo

TRAVAUX DU PORT

Mis en service au début de l'été, le nouveau port de St Cast a tenu toutes ses promesses.

L'ouverture aux usagers s'est faite dans des conditions encore transitoires. À plusieurs reprises, nous avons

évoqué la découverte de têtes de roches qui avaient perturbé le déroulement initialement prévu du chantier.



C'est pour cela que l'accès a été limité à la cote 0,00 CM, car les extractions éparses compliquaient l'organisation de l'intervention des entreprises.

D'ailleurs, ces travaux se poursuivront en novembre pour ouvrir le chenal à - 2,00 CM. D'autres têtes rocheuses plus localisées ont été repérées récemment par un levé bathymétrique extrêmement fin, elles seront extraites également.

Le Terre-plein de Cannevez présente encore une excava-

tion. Celle-ci va servir de réserve pour les matériaux qui vont devoir être remaniés pour les travaux à venir sur les voiries et réseaux. Des apports de matériaux en complément sont attendus. Le "trou" restera très certainement, en partie, jusqu'à la fin des travaux de voirie, ceci dans un souci d'économie pour ne pas devoir évacuer des excédents de matériaux éventuellement.

Jannig LE PEVEDIC
Conseil Général - Service Mer



Avez-vous mis à jour votre carte Vitale cette année ? Désormais, vous devez mettre à jour votre carte Vitale chaque année.

La carte Vitale : une mise à jour annuelle pour tous !

Ce réflexe indispensable permet d'actualiser vos droits de façon régulière à l'assurance maladie. La mise à jour annuelle garantit une prise en charge efficace de vos dépenses de santé. Vous pouvez la faire à la date de votre choix.

Un conseil : mettez à jour votre carte tous les ans à la même période (à la rentrée ou à la date indiquée sur votre carte par exemple).

Comment la mettre à jour ?

Près de chez vous : dans les pharmacies, les accueils de la CPAM et certains établissements de santé. C'est très simple à réaliser et ça ne vous prendra qu'une minute.

La carte Vitale, c'est également une mise à jour à chaque changement dans votre situation personnelle et familiale (état civil, droit à la CMU, maternité, retraite, prise en charge d'une affection de longue durée...). Vous pourrez mettre à jour votre carte après avoir transmis les justificatifs à votre caisse d'assurance maladie.

Faites vivre votre carte Vitale !

Plus d'infos sur le site de l'Assurance Maladie www.ameli.fr.



ÉTAT CIVIL

Naissances, Mariages et Décès

LORSQUE L'ENFANT PARAÎT :

- **le 15 septembre 2009 : Jules LEBRET**
11 rue des Burons
- **le 17 septembre 2009 : Anton DENIZANE-GAULTIER - 7**
rue de St Brigitte et 12 rue Pierre Loti
- **le 1er octobre 2009 : Annaëlle BERTIN**
18 rue de la Croix aux Merles
- **le 9 octobre 2009 : Coline JAFFRELOT**
13 rue de la Frégate laplace

POUR LE MEILLEUR :

- **le 26 septembre 2009 : Airelle CHENET
et Franck CHAPLAIN** – 6 rue d'Ar Vro
- **le 26 septembre 2009 : Marie-Lyne POSNIC
et Dagmar BURGER** – 36 boulevard de la Vieuxville
- **le 26 septembre 2009 : Julie HAMON
et Cédric DUVAL** – 2 Bis rue des Quatre Vaulx
- **le 26 septembre 2009 : Heri CHANG
et Thomas MEHEUT** – 32 rue des Hortensias
Mariage célébré à SEOUL
- **le 10 octobre 2009 : Aurélie GODET
et Frédéric FOUCAULT** – 4 rue Auguste Léontine

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

- **Le 9 septembre 2009 : Christian CHOLET**
24 rue Tourneuf – 54 ans
- **Le 22 septembre 2009 : Jeannine THÉBAULT veuve
ROCHELET** - 20 rue de la Fossierolle – 85 ans
- **Le 24 septembre 2009 : Thérèse CARFANTAN veuve
LEMÉTAYER** – 15 rue des Bignons – 76 ans
- **Le 24 septembre 2009 : Marie PRUNEAU**
chemin des Dunes – 58 ans
- **Le 29 septembre 2009 : Roger QUENOUAULT**
la Baillie – 67 ans
- **Le 13 octobre 2009 : François Xavier KARCHER**
1 allée Francis Hamon – 77 ans



PERMIS de CONSTRUIRE

- **P.C.07C0021 modificatif déposé par la SCI LAM C 2,**
21, rue de Lesrot, pour la modification du 1er étage
façade arrière, suppression d'une terrasse et création
d'une pièce fermée
- **P.C.09C0078 déposé par M. et Mme REHEL Guy,**
la Cour, pour la reconstruction d'un bâtiment en extension
d'une habitation
- **P.C.09C0079 déposé par M. FOURNEL Christophe,**
7, boulevard de Penthièvre, pour la construction d'une
maison individuelle
- **P.C.09C0100 déposé par Mme PETEAU Maude,**
42, 44, boulevard de Penthièvre, pour la construction
d'une maison individuelle
- **P.C.09C0015 modificatif déposé par M. et Mme LEGOUT
Franck,** allée des Rochers, pour la modification du pignon
Est et une augmentation de l'emprise au sol
- **P.C.07M1082 modificatif déposé par M. et Mme EWERT
Jens,** Chemin des Coquelicots, pour la modification des
hublots à l'étage, pose d'un châssis sur garage et sur
façade Est, suppression du parement granit porche
d'entrée, modification du garde corps, du fronton lucarne
façade Est, implantation plus enfoncée dans le terrain
et traits dans l'enduit.
- **P.C.09C0031 modificatif déposé par M. et Mme LEMAR-
CHAND Marc,** Boulevard de Penthièvre, pour la pose de
deux châssis de toit
- **P.C.09C0098 déposé par M. et Mme REBOURS Patrick,**
3, rue Duguesclin, pour la démolition d'une habitation et
la construction d'une maison individuelle et abri de jardin
- **P.C.09C0104 déposé par M. RIBEREAU-GAYON Jean,**
30, boulevard Alfred Marinier, pour la construction d'une
véranda et terrasse
- **P.C.09C0089 déposé par M. LITTMANN Sébastien,** 5, rue
Jean Lecorvé, pour l'extension de 2 maisons (abris piscine)
- **P.C.09C0105 déposé par HLM La Rance,**
boulevard de Penthièvre, pour la construction
de 5 maisons individuelles
- **P.C.07M1029 modificatif déposé par M. LE BOZEC
Jacques,** rue du Paradis, pour la suppression du bardage
bois sur la partie haute de la maison, d'une fenêtre en
façade Sud au RDC et d'un hublot sous la terrasse
- **P.C.09C0099 déposé par M. et Mme LEON Xavier,** rue de
la Croix Bienvenue, pour la construction d'un garage
- **P.C.09C0107 déposé par Mme LAMBERT Fabienne,** 14,
rue de la Grohendais, pour la création d'un préau voitures



INFOS PRATIQUES

Assainissement Individuel

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MATIGNON

La Communauté de Communes du Pays de Matignon informe de la possibilité d'obtenir un prêt à taux zéro pour les travaux de réhabilitation des assainissements individuels ne consommant pas d'énergie (hors pompe) (travaux plafonnés à 10 000€TTC, durée de remboursement limitée à 10 ans).



Plus d'infos sur : www.developpement-durable.gouv.fr
 Contact : Emeline PICARD - technicienne assainissement-Maison de Développement Intercommunal-rue du Chemin Vert-BP 26-22550 MATIGNON (02.96.41.25.10)
 email : emel.roussel@wanadoo.fr

Vos droits et vos démarches

DOCUMENTATION FRANCAISE

La Documentation française gère le service téléphonique 3939 allo service public et le site internet www.service-public.fr, guichet unique de renseignement administratif et d'accès aux téléprocédures. Ces deux services informent les usagers sur les sujets de la vie quotidienne : perte de papiers d'identité, demande de prestations familiales, licenciements, contrat de location... afin de les aider à mieux appréhender leurs droits et obligations ainsi qu'à accomplir leurs démarches. Ils orientent également vers les organismes administratifs compétents pour renseigner les administrés ou pour traiter leurs démarches administratives.



Une version modernisée du site service-public.fr verra le jour prochainement afin d'améliorer encore ce service.

Pêche à pied

QUALITE SANITAIRE DES GISEMENTS DE PÊCHE À PIED RECREATIVE

Des analyses sont périodiquement réalisées par le Laboratoire de Développement d'Analyses des Côtes d'Armor, à l'initiative de la DDASS. Pour Saint-Cast Le Guildo, la dernière campagne s'est portée sur trois lieux :

- **1 - Baie de l'Arguenon** : Ce gisement de coques couvre une bonne partie de la Baie de l'Arguenon. Il fait l'objet d'une pêche à pied professionnelle régulière. Le dernier résultat n'est pas conforme aux normes exigées pour une consommation humaine. La consommation de coquillages de ce site peut présenter un risque sanitaire.
- **2 - Les Mielles** : La pêche et le ramassage de tous coquillages à titre récréatif sont interdits dans les limites du port par arrêté préfectoral du 12 avril 2000. Le dernier résultat n'est pas conforme aux normes exigées pour une consommation humaine. La consommation de coquillages de ce site peut présenter un risque sanitaire.
- **3 - La Fresnaye** : Depuis l'interdiction de 1989, ce gisement n'a fait l'objet d'aucune exploitation professionnelle. La consommation de coquillages de ce site peut présenter un risque sanitaire.

Pour plus d'informations, consulter les panneaux d'affichage en Mairie ainsi qu'aux abords des plages de Saint-Cast Le Guildo.

Catherine FOUCAULT COULIBALY
 Adjointe au Maire en charge de l'Environnement

ACCUEIL OISEAUX EN DÉTRESSE

Le Centre de Soins de la Station LPO de l'Île Grande recueille les oiseaux sauvages en détresse. Les oiseaux sont apportés soit directement par les « découvreurs » soit par le biais des transporteurs si les personnes sont trop éloignées. Dans tous les cas il est préférable de contacter le Centre auparavant (7jours/7) au 02.96.91.91.40

Contact : Anne Laure LE BARAZER-Station LPO de l'Île Grande – 22560 PLEUMEUR BODOU
 TEL 02.96.91391.40/Fax :02.96.91.91.05



ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

LES RESTAURANTS DU CŒUR



La Campagne d'hiver 2009-2010 des Restos du Cœur commencera début décembre 2009.

Pour le centre de Matignon, elle débutera le jeudi 3 décembre 2009 au 33 rue Saint-pierre et se poursuivra chaque jeudi de 9 heures à 11 heures 30 pour les personnes bénéficiaires qui résident dans la Communauté de Communes du Pays de Matignon.

Les éventuels demandeurs devront, obligatoirement, se munir des justificatifs nécessaires à l'évaluation de leur situation.

Les Restos du Cœur acceptent les dons de toute nature, qu'il est possible de déposer le mercredi de 14 à 16 heures et le jeudi de 9 à 11 heures 30 et de 14 à 16 heures, à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Avec les remerciements anticipés des bénévoles.

LA BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

LA BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS REÇOIT LES TOUT-PETITS



Pauline Nehlig, éducatrice de jeunes enfants de la Communauté de Communes du Pays de Matignon anime divers ateliers dans les communes environnantes : jeux, motricité, activités manuelles et autres.

C'est avec plaisir que la ville de Saint Cast Le Guildo et la bibliothèque entrent dans ce projet intercommunal.

Pour la découverte du livre, la Bibliothèque Pour Tous s'est transformée en salle de lecture pour tout-petits. Le tapis lecture (tapis décoré sur un

thème) est un merveilleux outil, qui nous amène par le jeu à la rencontre du livre. Les enfants sont très attentifs, très curieux et en tournent avec plaisir les pages. Espérons que toutes ces activités les amèneront à la lecture le temps venu.

Comme chaque été, la bibliothèque a connu une forte fréquentation :

352 adultes ont emprunté 1141 livres

170 enfants et jeunes ont emprunté 547 livres.

Pour les abonnés à l'année ou ceux qui souhaitent nous rejoindre, nous n'avons pas entendu la sortie des prix littéraires pour enrichir les rayons. Dès maintenant vous pouvez trouver

une vingtaine d'ouvrages qui calquent à l'actualité littéraire : A Coben, JC Grange, M. Connelly, PD James, D Foenkinos, S Germain, Y Hennele, F Lenoir, M. Ndaye, A Nothomb, À Wazemsky, etc.

* À noter l'agrandissement de l'espace Bibliothèque de Penhièvre réalisé par la Mairie.

Pour l'équipe des bibliothécaires : Marie-Claude Théry **Salle Penhièvre - 9, place de la Libération (près de la poste) Saint-Cast.**

La bibliothèque est ouverte de SEPTEMBRE à JUIN le mercredi et le samedi de 15 à 17 heures

ERDF Dispositif EcoWatt

LA PRODUCTION RÉGIONALE EST LOIN DE COUVRIR LES BESOINS

Au total, la puissance couramment disponible sur le réseau de RTE de l'ouest de la France est loin d'atteindre les valeurs couramment appelées en hiver par les consommateurs. L'approvisionnement en électricité du Grand Ouest repose, pour une grande part, sur des sites de production fort éloignés : les centrales de Chinon (Indre-et-Loire), Flamanville (Manche) et Civaux (Vienne) toutes situées à plus de 300 kms de Brest ou de Lorient par exemple. Dans une telle configuration le réseau de transport d'électricité est tout particulièrement sollicité pour réaliser cet important volume « d'importations » régionales d'électricité.

LE PRINCIPE DU DISPOSITIF ECOWATT

Le dispositif repose sur un système d'alerte : « pointe exceptionnelle de consommation d'électricité prévue pour demain » lancée la veille pour le lendemain au moyen de ce site internet spécifique. L'information est alors relayée par des e-mails ou des SMS émis par le site aux internautes volontaires ayant laissé leurs coordonnées. Inscrivez-vous sur : www.ouest-ecowatt.com

CPAM : UNE ADRESSE POSTALE UNIQUE POUR TOUS VOS COURRIERS

La CPAM des Côtes d'Armor a mis en place une adresse postale unique sur le département.

Si vous dépendez du régime général de sécurité sociale quel que soit votre lieu d'habitation en Côtes d'Armor, vous devez désormais adresser tous vos courriers à cette seule adresse :

**CPAM DES COTES D'ARMOR
22024 SAINT BRIEUC CEDEX 1**

Pensez à préciser votre numéro de sécurité sociale sur tout courrier adressé à la CPAM.

Sans cette information, votre dossier ne peut être traité. Tel : 36.46 – Fax : 02.96.75.95.53



ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

ECLD

Paroles d'un soir :
« Choses lues ».

Vendredi 20 novembre 2009, salle Penthièvre Saint-Cast 20h30

« À l'abri de rien » (O. Adam)
Marie est une jeune femme fragile que sa vie médiocre désespère jusqu'au jour où elle rencontre par hasard un réfugié kosovar. Confrontée à une souffrance sans aucune commune mesure avec la sienne, elle réalise qu'ils sont des centaines comme lui dont nul ne se soucie du sort, perclus de faim, de froid, traqués.

« Ils prenaient leurs plateaux et nous tournaient le dos avant d'errer au milieu des tables, cherchant quelqu'un à côté de qui s'attabler. Ils se regroupaient par nationalité, les Pakis-

tanis sur la droite, les Afghans sur la gauche, les Kurdes juste à côté de nous et les Africains tout au fond, un peu à part. Assis sur des bancs d'école, voûtés et silencieux, ils mangeaient la tête baissée ou bien les yeux au plafond... »

La vie de Marie bascule... Cet ouvrage d'Olivier Adam (Ed L'olivier, 2007) a inspiré Philippe Lioret pour son film « Welcome »

Deux autres livres sont proposés pour accompagner le premier cité autour du même thème de l'immigration :

- "Ulysse from Bagdad" d'Eric-Emmanuel Schmidt (2008 Albin Michel)
- Saad veut quitter Bagdad, son chaos, pour gagner l'Europe, la liberté, un avenir.
- « Bilal. Sur la route des clan-

destins » Bande dessinée de Fabrizio Gatti (2007)

Fabrizio Gatti, journaliste à L'Espresso, se transforme en Bilal, s'infiltré dans les routes de l'immigration. À partir de Dakar,

il va tenter de gagner l'Europe.

Entrée libre et gratuite. On peut venir sans avoir lu les livres dont la plupart sont dans les bibliothèques locales.



MARCHE DE NOEL À SAINT-CAST

Dimanche 13 Décembre de 9h00 à 18h00 au chapiteau paroissial

Aquarellistes, portraitistes, écrivains pour enfants et régionaux, Graveurs sur verre et bois, peintres... Articles religieux et Crèches ... Bijoux-coussins-reliures, tableaux pour chambres d'enfants, Objets en bois- fleurs séchées-cartes de Noël et de vœux. Décorations de Noël – Couronnes – Bougeoirs ...

CADEAUX PRÉPARÉS PAR LES ENFANTS ET LES PARENTS

Foie gras-Bonbons- Chocolats-Pâtes de fruits-confitures produits bio - Galettes-Saucisses, Frites, Crêpes, Pâtisseries sucrées- salées

Organisation : Ecole Sacré-Cœur SAINT-CAST

CENTRE NAUTIQUE DE SAINT-CAST

Le centre nautique de Saint-Cast propose des activités toute l'année

LES ACTIVITES HIVERNALES

POUR LES ADULTES :

- cours de catamaran et

planche à voile, le mercredi et le samedi de 14h à 17h

- cours de voile habitable J80, le vendredi de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h.
- Entraînements sportifs, en voilier J80, le samedi de 14h à 17h
- Régates en flotte, en voilier J80, le dimanche de 10h à

15h

POUR LES ENFANTS :

- Cours de catamaran et de planche à voile, le mercredi et le samedi de 14h à 17h
- 3 types de forfaits sont proposés : Forfaits 10 ou 20 séances Forfait illimité

STAGES

Pendant les vacances scolaires (sauf Noël) des stages sont organisés. Ils ont lieu du lundi au vendredi (séance de 2h par jour) et sont ouverts à tous.

PROCHAINE REGATES

Pendant les vacances scolaires (sauf Noël) des stages sont organisés.

Ils ont lieu du lundi au vendredi

(séance de 2h par jour) et sont ouverts à tous.

Tous les dimanche, régates en flotte sur voilier J80 Samedi 19 et dimanche 20 décembre 2009, régates HN habitable ouverte à tous nos membres ainsi qu'aux propriétaires de bateau

Renseignements et inscriptions au Centre Nautique du port 02.96.41.86.42.

e-mail : contact@centre-nautique-saint-cast.fr

Internet :

www.centre-nautique-saint-cast.fr





Évènements

DEUX PREMIÈRES À SAINT-CAST LE GUILDO

Le Maire et ses adjoints viennent d'initier deux « premières » : Une rencontre avec les artisans-commerçants et les nouveaux arrivants.



Le 22 octobre, salle d'Armor, une rencontre avec les commerçants et artisans de Saint Cast le Guildo,

En premier lieu le Maire et ses adjoints ont organisé le 22 octobre, salle d'Armor, une rencontre avec les commerçants et artisans de Saint Cast le Guildo, pour faire un bilan de la dernière saison estivale. Ont

été ainsi identifiés les points forts, qui sont donc à conserver, mais aussi les points à améliorer. Une quarantaine de participants a pu ainsi exprimer ses encouragements mais aussi ses attentes.



Le 23 octobre, à la Mairie, en présence de nombreux conseillers municipaux, un accueil des nouveaux arrivants



Jeux et divertissements

MOTS FLÉCHÉS

Ci-dessous la solution des mots fléchés du numéro 16 des "Échos de Saint-Cast Le Guildo".

I	B	Z	A	U	U	T							
I	N	S	B	O	R	D	I	N	A	T	I	O	N
C	O	R	O	N	E	R	E	M	I	G	R	E	
B	A	L	I	S	A	G	E	S	B	L	U	E	T
P	I	N	S	E	S	P	A	L	I	E	R	S	
J	A	D	E	A	L	S	A	C	E	S	O	U	
C	A	R	V	I	E	S	T	R	A	N	K		
A	I	R	A	L	A	R	M	E	T	E	L	E	
T	I	L	L	E	R	E	S	P	E	R	E		
D	E	S	A	S	T	R	E	S	O	U	E	S	T
E	T	E	T	E	R	F	E	R	I	E	E		
C	H	E	R	E	T	U	D	E	S	D	E	R	
A	I	N	S	E	C	U	R	I	T	E	R		
A	N	N	E	E	T	A	M	E	R	C	A		
D	E	S	I	R	A	L	E	S	A	G	E	S	
Z	I	G	G	A	R	N	I	R	M	A	R	S	
C	A	M	E	L	O	T	S	M	I	N	C	I	
T	A	T	O	U	E	S	E	P	I	N	G	L	E
P	O	U	S	S	I	N	E	N	O	U	E	R	
G	E	N	E	E	B	R	U	I	T	E	E	S	

Profitant de l'instant, le Maire a dressé un point sur les « grands dossiers » (les projets, le PLU, les travaux etc).

Le 23 octobre, à la Mairie, en présence de nombreux conseillers municipaux, un accueil des arrivants dans l'année sur la commune, pour créer un premier lien avec les "nouveaux" castins & guildocéens.

Une quinzaine de familles, des « jeunes retraités », mais aussi des jeunes tout

court! ont pu rencontrer le Maire et les élus, et commencer à s'intégrer dans la cité.

Un petit cadeau de bienvenue a été distribué à ces nouveaux castins et guildocéens.

Chacune de ces manifestations a été appréciée. Elles seront reconduites chaque année.

Jean François GIRARD
Adjoint au Maire